Demande d'allocation de naissance pour travailleurs salaries

contact

téléphone

dossier n°

Ce formulaire doit être utilisé pour demander l'allocation de naissance en Belgique en tant que travailleur salarié. Toute personne qui est en chômage, invalide ou pensionnée en tant que travailleur salarié continue bien entendu à être considérée comme un travailleur salarié dans le cadre de la législation relative aux allocations familiales. Les membres du personnel du secteur public (fonctionnaires) ont un régime propre.

Par qui l'allocation de naissance doit-elle être demandée?

L'allocation de naissance doit être demandée par un travailleur salarié.

Le père légal de l'enfant est le premier à entrer en ligne de compte comme demandeur.

Si ce dernier n'est pas un travailleur salarié ni un agent de l'Etat, l'allocation de naissance peut être demandée par la mère. Après la mère, d'autres personnes peuvent formuler la demande : la personne avec lequel elle est établie en ménage, l'un des grands-parents, un oncle, une tante (s'ils font partie du ménage), ou encore un frère ou une soeur de l'enfant.

Quand l'allocation de naissance peut-elle être demandée?

L'allocation de naissance peut déjà être demandée 5 mois après le début de la grossesse. Vous ne pourrez toutefois l'obtenir qu'au plus tôt 2 mois avant la date probable de la naissance indiquée par le médecin à la rubrique 90 du formulaire.

Au moment de la déclaration de la naissance, l'officier de l'état civil remettra deux attestations de naissance. L'une est destinée à la mutualité. L'autre, l' "attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales", doit être envoyée à l'organisme qui vous a entre-temps payé l'allocation de naissance.

Si vous demandez l'allocation de naissance après la naissance, vous devez joindre à votre demande l'original de l' "attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales".

Comment demander l'allocation de naissance?

Remplissez ce formulaire de demande, signez-le et envoyez-le à votre organisme d'allocations familiales. Si vous ne connaissez pas cet organisme, demandez-le à votre employeur actuel ou à votre dernier employeur. Suivez attentivement les indications en italique.

Vous désirez des renseignements complémentaires?

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser à l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés, rue de Trèves 70 à 1000 Bruxelles.

Les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire sont recueillis pour l'établissement du droit aux allocations familiales et leur paiement. Ils sont protégés par la loi du 8 décembre 1992 relative au traitement des données à caractère personnel. Pour consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, vous pouvez vous adresser à l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés.

10		Renseignements personnels vous concernant
11	Pour les femmes: nom de jeune fille	nom
		prénom
		né(e) le □ homme □ femme
	ll figure dans le coin supérieur droit de votre carte SIS.	numéro national
		nationalité
		rue et numéro
		numéro postal et localité
		numéro de téléphone
20		Votre situation familiale
21	Votre situation actuelle	☐ marié(e) depuis leavecavec
		né(e) le
	Vous pouvez éventuel- lement mettre une croix dans plusieurs cases.	☐ établi(e) en ménage depuis le avec avec
		né(e) le
		☐ divorcé(e) depuis ledede
		né(e) le
		□ séparé(e) depuis ledede
		né(e) le
		□ célibataire
		□ veuve/veuf de
		décédé(e) le à à
30		Votre lien avec l'enfant
31	Quel est votre lien avec l'enfant?	□ père légal → Passez tout de suite à la rubrique 40.
		☐ mère → Passez au point 32.
	(frère, grand-mère, oncle, etc.)	□ autre lien → Passez tout de suite au point 3
32	Vous demandez l'allocation de naissance en tant que mère.	Complétez ci-dessous les renseignements concernant le père légal.
		prénom
		date de naissance
		adresse
	Uniquement si elle diffère des renseignements fournis à la rubrique 10.	
		Est-il travailleur indépendant ? ☐ non ☐ oui
		Est-il sans profession ? ☐ non ☐ oui
		Est-il décédé ? ☐ non ☐ oui
		Autre situation
		→ Passez à présent à la rubrique 40.

de naissance pour un enfant qui n'est pas votre propre enfant. père légal date de naissance Est-il travailleur indépendant? □ non □ oui Est-il sans profession? ☐ non □ oui Est-il décédé? □ non □ oui Autre situation mère nom (nom de jeune fille) prénom date de naissance Est-elle travailleuse indépendante? □ non □ oui Est-elle sans profession? □ non □ oui Est-elle décédée? □ non □ oui Autre situation 40 Premier enfant ou enfant suivant? 41 L'enfant est-il le premier □ non entant de la mère? ☐ oui Passez tout de suite au point 43. Tenez compte des enfants mort-nés et décédés. 42 L'enfant est-il le premier □ non enfant du père légal? □ oui Tenez compte des enfants mort-nés et décédés. Le père ou la mère ont-ils 43 □ non adopté un enfant? □ oui 44 Avez-vous déjà droit aux □ non allocations familiales pour un □ oui → Passez tout de suite à la rubrique 70. autre enfant?

Complétez ci-dessous les renseignements concernant les parents de l'enfant.

33

Vous demandez l'allocation

50		Votre situation professionnelle
51	Votre situation actuelle	□ travailleur(euse) salarié(e)
		□ chômeur (chômeuse)
		Organisme de paiement (dénomination et adresse du bureau régional)
		□ pensionné(e)
		→ Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension, à moins que vous n'ayez déjà remis ce document.
		 bénéficiaire d'indemnités de maladie/d'invalidité payées par (dénomination et adresse de la mutualité)
	Vous pouvez également apposer une vignette de la mutualité.	
		(,,,
		□ autre situation
52	Etes-vous en outre travail- leur(euse) indépendant(e) ou aidant(e) d'un(e) travail- leur(euse) indépendant(e)?	□ non
		□ oui
53	Etes-vous atteint(e) d'un handicap?	□ non
		□ oui, depuis le
		Mon handicap est reconnu par (dénomination et adresse de l'institution)
54	Votre (vos) employeur(s) actuel(s) ou votre (vos) dernier(s) employeur(s)	nom
		adresse
	Si vous n'avez pas suffisam- ment de place, vous pouvez joindre une feuille séparée.	

60		Situation professionnelle de votre conjoint/partenaire
61	Votre conjoint/partenaire est-il (elle) travailleur(euse) indé- pendant(e) ou aidant(e) d'un(e) travailleur(euse) indépendant(e)?	□ non □ oui
62	Votre conjoint/partenaire travaille-t-il (elle) pour une organisation internationale? Institutions européennes, OTAN, etc.	□ non □ oui
63	Votre conjoint/partenaire travaille-t-il(elle) en dehors de la Belgique?	□ non □ oui
70		L'allocation de naissance a-t-elle déjà été demandée?
71	L'allocation de naissance ou une prime d'adoption a-t-elle déjà été demandée pour l'enfant?	non oui, par
80		Signature Je déclare avoir rempli correctement la présente demande. Je sais que la communication délibérée de données inexactes est punissable. Je joins
		l'allocation de naissance à la présente demande. Si l'enfant n'est pas encore né, faites compléter la rubrique 90 par votre médecin et envoyez-nous l'original de l'attestation de naissance le plus rapidement possible après la naissance.

	Déclaration du médecin
	Łe (la) soussigné(e)
	docteur en médecine,déclare que
	est enceinte de 5 mois
	et que la naissance aura probablement lieu le
A ne compléter que si une naissance multiple est	L'intéressée attend des
attendue.	Date Cachet
	Signature